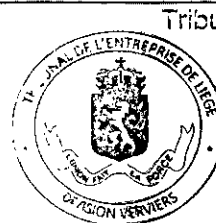


**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

26 DEC. 2025

Greffe greffier

N° d'entreprise : **0839 429 981**

Nom

(en entier) : **Tennis de Maison Bois**

(en abrégé) : **TMB**

Forme légale : **Asbl**

Adresse complète du siège : **Drève de Maison Bois 37 à 4910 Theux**

Objet de l'acte : Assemblée générale ordinaire du 19/11/2025

*Modification du ROI et des statuts par rapport au google form à remplir par les membres adhérents

"L'assemblée générale du mercredi 19 novembre 2025 adopte à l'unanimité les nouveaux statuts qui ont pour but d'abroger et de remplacer les anciens.

En complément du Titre 3, section 1 : Admissions, Article 7 : Sont membres adhérents :

1.

2. Les membres adhérents sont les personnes qui introduisent une demande d'adhésion au moyen du formulaire prévu à cet effet, selon les modalités précisées dans le règlement d'ordre intérieur.

La demande est examinée par le Conseil d'administration, qui décide de l'admission ou du refus à la majorité simple. La décision du Conseil d'administration est sans appel et ne doit pas être motivée.

3. L'adhésion devient effective après acceptation par le Conseil d'administration et notification au candidat.

Le membre adhérent conserve cette qualité jusqu'à ce qu'il introduise une demande formelle de désinscription, conformément aux modalités prévues dans le règlement d'ordre intérieur."

*Démission d'un administrateur : Monsieur Devemy

Monsieur Bryan Devemy a posé sa démission en date du 14/10/2025, celle-ci est acceptée à l'unanimité des voix.

Déposé en même temps, le PV de AG du 19/11/2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2026 - Annexes du Moniteur belge